

Le harcèlement DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL

LE HARCÈLEMENT SUR LE LIEU DE
TRAVAIL, UN PHÉNOMÈNE COMPLEXE !

Plongez au cœur de ce débat crucial, essentiel à la pratique juridique, et ne manquez pas cette opportunité d'enrichir vos connaissances et d'échanger avec des experts en la matière.

Une conférence spécialement conçue pour les avocats, magistrats et juristes d'entreprises

PROGRAMME

- **Qu'est-ce que le harcèlement ? Analyse pointue du concept par Valérie POUCKET, juriste au SPF Emploi, division des normes en matière de bien-être au travail**
- **Comment évaluer une situation de harcèlement ? Par Sophie STENUICK & Sarah PIRON, représentantes de l'Auditorat du Travail**
- **Quelles sont les sanctions possibles à l'encontre des harceleurs ? Par Corinne GUIDET, Juge au Tribunal du Travail**



Lieu : Auditoire* de la **Faculté de droit de Namur**, Rempart de la Vierge 5 à 5000 Namur

Inscription obligatoire via le site www.ajn.be - seul le paiement valide l'inscription

Frais d'inscription **EN PREVENTE : 40 €** (30 € pour les avocats stagiaires – 5 € pour les étudiants sur présentation de leur carte d'étudiant) à verser avant la conférence au compte bancaire **BE16 6301 8124 6074** (Code Swift BBRUBEBB) avec la mention "23-05-2024 + nom du participant" * **ATTENTION** : en l'absence de paiement reçu au plus tard le 17 mai 2023, supplément de 10 €.

Demandes d'agrément en cours pour : **IFJ, OBF, FRNB et IJE**

Les attestations de présence ne sont remises qu'aux personnes qui participent à l'entièreté de la formation

INSCRIPTION ICI !!

